

Mon MOT PRÉFÉRÉ

Quel est, dans la langue française, votre mot préféré ? Dessinez votre réponse !

COMMENT PARTICIPER ?

Illustrez votre mot préféré : dessinez l'image ou les images qu'il vous inspire et/ou que vous inspire son étymologie, son histoire... Toutes les libertés et fantaisies sont permises : vous pouvez inclure du texte ou des vers dans votre dessin, lui donner un caractère poétique ou humoristique (ou les deux à la fois) ... Envoyez votre œuvre **avant le 6 janvier 2017**, sous enveloppe timbrée, à l'adresse suivante :

Virgule, concours Mon mot préféré,
25 rue Berbisey, 21 000 Dijon. N'oubliez surtout pas de préciser (au dos de votre dessin, par exemple) vos nom, prénom, âge et adresse complète !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les curieux et curieuses des mots âgés de moins de 18 ans à la date de clôture du concours !

QUE PEUT-ON GAGNER ?

• **1^{er} prix : un an d'abonnement à Virgule + le livre Renommer, de Sophie Chérier** (offert par les éditions *l'école des loisirs*)

• **2^e et 3^e prix : six mois d'abonnement à Virgule + le livre Renommer, de Sophie Chérier** (offert par les éditions *l'école des loisirs*)

• **Du 4^e au 10^e prix : le livre Renommer, de Sophie Chérier** (offert par les éditions *l'école des loisirs*)



Concours organisé par *Virgule* avec la participation des éditions *l'école des loisirs*

Virgule

l'école des loisirs

RÈGLEMENT. Le concours est ouvert jusqu'au 6 janvier 2017 inclus (date limite d'envoi, le cachet de la poste faisant foi), à tous les participants âgés de moins de 18 ans à la date de clôture du concours. Ce concours est gratuit et sans obligation d'achat. Pour participer, le concurrent envoie son dessin dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'adresse suivante : *Virgule, concours Mon mot préféré, 25 rue Berbisey, 21 000 Dijon*. Un seul envoi par participant est accepté. La participation à ce jeu-concours entraîne l'acceptation de son règlement. Les gagnants seront choisis par un jury composé par les membres de la rédaction de *Virgule*, en fonction de la qualité de leur œuvre. Les gagnants seront informés par courrier. Les résultats du concours seront publiés dans le numéro 148 (février 2017) de *Virgule*.